



La lettre d' **AFRISTAT**

Bulletin trimestriel d'information

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ISSN 1561-3739

NUMERO 28

AVRIL 2004

EDITORIAL

SOMMAIRE

EDITORIAL	1
De Monterrey à Marrakech	2
Nouvelles d'AFRISTAT	4
Activités de la Direction générale	4
Activités internationales	8
Echos des instituts nationaux de statistique	8
Réunions, ateliers et séminaires	9

ADRESSE

BP E 1600
Bamako, Mali
Tél. (223) 221 55 00
221 60 73
221 60 71
Fax (223) 221 11 40
E-mail
afristat@afristat.org
Site Internet
www.afristat.org

L'événement des trois premiers mois de l'année 2004 pour le développement de la statistique en Afrique subsaharienne aura été, sans conteste, la Table ronde internationale de Marrakech (Maroc), tenue en février 2004 sur la gestion du développement axée sur les résultats. Au-delà de la confirmation reconnue avec force de l'importance d'une information fiable pour la gestion du développement, les bailleurs de fonds, initiateurs de cette rencontre, ont clairement exprimé leur disponibilité à accompagner les pays partenaires qui présentent des plans stratégiques de travail en faveur de la statistique. La présente livraison de *La lettre d'AFRISTAT* revient très brièvement sur les principaux résultats de Marrakech.

Le plan d'action présenté et adopté au cours de cette grande réunion constitue un nouvel espoir pour le financement et le développement de la statistique en Afrique mais aussi et surtout une invitation lancée aux pays partenaires à soutenir ce domaine sur la base des plans stratégiques bien réfléchis et répondant aux priorités de développement des Etats. Les Etats membres d'AFRISTAT doivent tenir cette longue perche qui leur est tendue et œuvrer résolument à la consolidation des efforts déjà accomplis en matière statistique.

Un autre événement statistique qui a marqué le premier trimestre 2004, est la tenue de la 35^{ème} session de la Commission de statistique des Nations unies, du 2 au 5 mars 2004 à New York, réunion traditionnelle certes mais non moins importante. Comme celles qui l'ont précédée, la 35^{ème} session a une fois de plus évalué les progrès accomplis par les nations sur le plan statistique. La contribution des pays africains au développement de la statistique reste relativement faible malgré quelques efforts accomplis.

Sur le plan intérieur à AFRISTAT, en dehors de la prise de fonction effective du nouveau Directeur Général le 2 janvier 2004, la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT pour la période 2006-2015 reste la préoccupation majeure des instances dirigeantes d'AFRISTAT. Ainsi, les autorités de la République du Mali, pays qui préside le Comité ministériel chargé de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT, ont initié un certain nombre d'actions auprès des bailleurs de fonds, notamment la BAD, pour la mise en place du deuxième Fonds AFRISTAT.

Sur le plan des activités en ce début d'année 2004, les experts d'AFRISTAT ont poursuivi leur assistance aux systèmes nationaux de statistique des Etats membres ainsi qu'à d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

Enfin, à la fin du présent trimestre, la Direction générale a renforcé son équipe avec quatre experts recrutés dans le cadre de la Coopération française et des programmes financés par les bailleurs de fonds (ACBF et PNUD). Tous exerceront dans l'équipe en charge des systèmes d'information pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la lutte contre la pauvreté.

Martin BALEPA

Directeur Général d'AFRISTAT

De Monterrey à Marrakech,

Par Martin Balépa

Un événement important s'est passé récemment, du 4 au 6 février 2004 à Marrakech au Maroc, et qui n'a pas reçu l'écho attendu dans nos pays africains au Sud du Sahara. Il intéresse au premier degré le développement de la statistique dans les pays en voie de développement, notamment ceux membres d'AFRISTAT. Il s'agit de la deuxième Table ronde internationale sur « **la gestion du développement axée sur les résultats** ».

Les statisticiens africains devraient accorder une attention particulière aux travaux de cette importante rencontre. AFRISTAT se fait le devoir de prolonger la diffusion des résultats de l'ensemble des réunions de cette table ronde et revient sur les principales conclusions de celle-ci pour informer les lecteurs de *La Lettre d'AFRISTAT* et surtout les responsables des systèmes nationaux de statistique de ses Etats membres.

La Conférence internationale de Monterrey

La Table ronde de Marrakech entre en droite ligne de la Conférence internationale de Monterrey (Mexique) organisée en février 2002. Ces deux conférences ont reconnu l'importance, voire la primauté de la statistique en tant qu'outil pour la gestion du développement. Comment assurer la disponibilité d'une information statistique fiable ? De quels moyens disposent les pays partenaires pour élaborer et diffuser régulièrement une telle information lorsque l'on sait les difficultés d'ordre budgétaire auxquelles ces pays sont confrontés ? La Conférence de Monterrey, comme la rencontre de Marrakech, s'était, à cet effet, consacrée aux questions de financement du développement pour assurer de meilleurs résultats à long terme de l'impact des stratégies de réduction de la pauvreté. L'accent était particulièrement

mis sur la promotion et la prévalence du partenariat entre les bailleurs de fonds et les pays bénéficiaires de l'assistance financière ainsi que sur les changements institutionnels que les pays en développement doivent mettre en place afin que le financement du développement contribue effectivement au relèvement des niveaux de vie des populations.

La conférence de Monterrey avait permis aux bailleurs de fonds d'arrêter une approche harmonisée pour une gestion du développement basée sur les résultats. Cette approche nouvelle, fondée uniquement sur les résultats que l'on s'est fixé, implique le respect d'un certain nombre de principes de base repris par la Déclaration de Rome (février 2003) sur l'harmonisation des pratiques des donateurs pour une fourniture effective de l'aide. Ces principes, au nombre de cinq, reposent sur trois piliers : (i) la prise en compte comme base de travail des priorités, des objectifs et des résultats que le pays bénéficiaire s'est fixé lui-même dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) tout en respectant les cadres nationaux de gestion ; (ii) la nécessité de coordonner les actions avec toutes les agences de développement opérant dans le pays tout en promouvant des actions conjointes ; (iii) le renforcement des capacités propres des pays partenaires par la mise en œuvre des programmes et projets et par l'élimination des mécanismes parallèles des donateurs.

Ainsi, c'est sur cette base que les rôles et responsabilités des pays partenaires et ceux des bailleurs de fonds doivent d'une part être clairement définis, et d'autre part respecter les cinq principes déclinés ci-après : (i) mettre l'accent sur le dialogue basé sur les résultats entre les pays parte-

naires, les agences de développement et les autres décideurs à toutes les phases du plan stratégique de développement de la statistique, de sa conception jusqu'à son entière mise en œuvre et au-delà ; (ii) aligner les actions de programmation, de suivi et d'évaluation sur les résultats attendus et acceptés ; (iii) avoir des résultats aussi simples que possible, et des coûts précis et faciles à évaluer ; (iv) assurer une gestion **pour, et non par, les résultats** ; (v) utiliser l'information issue des résultats pour la prise de décision.

La Table ronde internationale de Marrakech

La deuxième conférence sur la gestion du développement axée sur les résultats dite *Table ronde internationale de Marrakech* a poursuivi cette réflexion qui consiste à « *penser et agir globalement et localement* ». Organisée et soutenue par les banques de développement d'Afrique (BAD), d'Asie, d'Europe, d'Amérique, la Banque mondiale et le Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération économique et le développement, elle a réuni plus de 200 participants venant de plusieurs organisations d'aide ainsi que de nombreux pays en développement.

« Mieux mesurer, et assurer le suivi et la gestion du développement axée sur les résultats » constituait le thème central de la Table ronde. Comme on pouvait s'y attendre, la nécessité de disposer de données statistiques fiables était placée au centre des débats. Le maintien de ce sujet à l'ordre du jour de la rencontre de Marrakech en février 2004 montre non seulement que la communauté des bailleurs de fonds, qui a pris le « *taureau par les cornes* » depuis Monterrey et entend poursuivre des efforts dans ce domaine parce que

convaincue de l'interdépendance entre les réalisations nationales et les capacités des bailleurs de fonds à participer aux côtés des pays en développement au renforcement des capacités statistiques de ces pays.

Le mémorandum conjoint de Marrakech formule d'une manière explicite, plus qu'auparavant, l'intérêt que les pays partenaires et les bailleurs de fonds portent sur la gestion du développement axée sur les résultats. La lecture de ce mémorandum et de l'ensemble des résultats de la Table ronde (cf. site <http://www.worldbank.org/data/results.html>) interpelle avec force les responsables des systèmes statistiques nationaux des pays partenaires. Il nous semble important, en ce qui concerne les Etats membres d'AFRISTAT et ceux des autres pays d'Afrique subsaharienne, de revenir sur les six principales actions du Plan d'action de Marrakech. Elles sont les suivantes : (i) les pays doivent établir leurs propres priorités, identifier les besoins et bâtir un système statistique performant ; (ii) organiser la série des recensements de la population de 2010 ; (iii) accroître le financement pour le renforcement des capacités statistiques ; (iv) mettre en place un réseau international d'enquêtes auprès des ménages ; (v) entreprendre, en 2005, des améliorations nécessaires au suivi de la mise en œuvre des OMD ; (vi) clarifier les responsabilités pour l'établissement des normes, la diffusion de l'information, la fourniture de l'assistance technique et la mobilisation des ressources en appui à l'effort national.

Comme on peut le constater, les pays partenaires comme les bailleurs de fonds sont fortement interpellés pour la réalisation de cette feuille de route. La première étape proposée par ce plan, plus que toutes les autres, relève de la responsabilité des pays. D'une

manière claire, l'assistance des bailleurs de fonds n'interviendra que dans un cadre bien défini par le pays, c'est-à-dire un plan stratégique de développement de la statistique qui respecte « **une gestion pour, et non par, les résultats** ».

La nécessité d'un plan stratégique pour le développement de la statistique

Le premier défi des pays partenaires est donc de disposer d'un système statistique en mesure d'agir en fonction des priorités de développement et de réagir aux propositions des bailleurs de fonds. Ceci demande une organisation idoine, souple et réactive aux besoins. Une telle organisation ne peut que fonctionner sur la base d'un plan stratégique.

Si l'idée de bâtir un plan stratégique peut ne pas être nouvelle pour certains, elle s'impose aujourd'hui à tous parce que longtemps occultée ou négligée. Et c'est en toute logique qu'elle constitue la première action du Plan d'action de Marrakech. Les pays qui souhaitent bénéficier d'un appui des bailleurs de fonds sont donc amenés à se doter d'un tel plan qui alliera évidemment les orientations nationales du DSRP, la mise en œuvre des OMD ainsi que d'autres initiatives internationales comme le SGDD.

Pour AFRISTAT, cette démarche a toujours été considérée comme primordiale pour le décollage de la statistique dans ses Etats membres. Comme pour toute action, il importe de bien la préparer, assurer sa visibilité pour en garantir le succès. Les efforts déployés dans le domaine statistique dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara n'ont pas souvent suivi cette démarche logique qui consiste à dégager les forces et les faiblesses du système, à dresser les besoins en données statistiques répondant aux stratégies de développement

et à bâtir des programmes de collecte, d'analyse et de diffusion des données conformément aux normes internationales et aux bonnes pratiques.

Emboitant le pas aux réflexions et conclusions de Marrakech, AFRISTAT démarre dans les prochains jours une revue à mi-parcours de la mise en œuvre du PROSMIC (Programme statistique minimum commun) dans ses Etats membres. Cette revue devra aboutir, en rapport avec les grands axes stratégiques de travail définis par le Conseil des Ministres pour la période 2006-2015 et les pertinentes initiatives statistiques actuelles, non seulement à un programme de travail d'AFRISTAT pour les prochaines années mais aussi à un ensemble de mesures oeuvrant pour le renforcement des capacités institutionnelles de ses Etats membres pour leur plus grande intégration et l'harmonisation des méthodes et outils de travail de leurs systèmes statistiques respectifs.

Au moment où AFRISTAT prépare sa prochaine décennie, 2006-2015, ses Etats membres doivent saisir l'opportunité que la Table ronde de Marrakech offre : la disponibilité des bailleurs de fonds pour accompagner les pays partenaires dans le développement de la statistique. Le plan d'action de Marrakech pour améliorer les statistiques pour le développement tire son originalité dans la reconnaissance d'inclure le développement de la statistique dans le dialogue politique entre les pays partenaires et les donateurs. Ainsi, est-il recommandé que tous les pays à faibles revenus se dotent d'un tel plan stratégique en bonne intégration avec le DSRP.

Nouvelles d'AFRISTAT

Bienvenue

La Direction générale a le plaisir d'annoncer les prises de fonction à Bamako, à compter du 1^{er} avril 2004, de MM. Gérard Osbert, Oumarou El Hadj Malam Soule et Moustapha Djima. M. Osbert assurera les

fonctions d'expert en statistiques sociales, MM. Malam Soule et Djima celles d'experts chargés de la mise en œuvre du programme régional d'appui au suivi des DSRP et des indicateurs des Objectifs du

Millénaire pour le Développement, projet pour lequel un contrat de service a été signé entre le PNUD et AFRISTAT (voir activités de la Direction générale).

Départ

M. Prosper Backiny, coordonnateur du Département enquêtes et statistiques, expert en charge du secteur informel, de l'emploi et de la pauvreté a quitté définitivement AFRISTAT le 23 février 2004.

pauvreté dans l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT.



En poste depuis février 1998, M. Backiny a contribué par son dévouement et ses compétences au développement des systèmes d'informations sur l'emploi, le secteur informel et les stratégies de réduction de la

La Direction générale lui souhaite plein succès dans ses futures activités.

(de gauche à droite M. Backiny, le Directeur Général d'AFRISTAT, le chef du service administratif et financier)

Visites

♦ La Direction générale d'AFRISTAT a reçu, le 4 février 2004, la visite de M. Keith G. N. Dublin, chef de la Division Government Finance du Département statistique du Fonds monétaire international (FMI). Au cours de l'entretien auquel participait également M. Georges Toussaint, Conseiller en statistiques du secteur réel à AFRITAC de l'Ouest, MM. Prosper Backiny et Patrick Hernan-

dez, représentant la Direction générale, ont abordé les questions relatives à l'exécution et au renouvellement éventuel du contrat entre le FMI et AFRISTAT sur l'assistance technique aux Etats membres de l'UEMOA dans le cadre du programme de mise en œuvre des plans d'amélioration du SGDD. Rappelons que le contrat actuel a pris fin le 31 mars 2004.

♦ M. Ahmed Zejly, économiste à la Banque africaine de développement (BAD) a été reçu à la Direction générale le 6 février 2004. Les discussions ont porté sur les relations entre AFRISTAT et la BAD ainsi que sur la coordination entre les actions d'AFRISTAT à destination de ses Etats membres et celles de la BAD.

Activités de la Direction générale

Préparation de la treizième session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Dans le cadre de la préparation de la 13^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, prévue le 14 avril 2004 à Brazzaville, M. Martin Balépa, Directeur Général d'AFRISTAT, a entrepris une série d'entrevues avec certaines personnalités impliquées dans le processus de reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT. Ainsi, à Bamako, il s'est entretenu avec M. Bas-

sari Touré, Ministre de l'Economie et des Finances et M. Marimantia Diarra, Ministre Délégué chargé du Plan de la République du Mali, pays qui préside le Comité ministériel chargé de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT. A Nouakchott (12-13 janvier 2004), il a eu des échanges avec le Ministre des Finances, celui des Affaires Economiques et du Déve-

loppement, le gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie et le Directeur Général de l'Office national de la statistique, actuel président du Comité de direction d'AFRISTAT. Enfin, à Cotonou (16 mars 2004), M. Martin Balépa a rencontré le Ministre de l'Economie et des Finances du Bénin.

Séminaire Conjoncture et Prévision

Du 16 au 19 mars 2004, s'est tenu à Libreville, un séminaire sur la conjoncture et la prévision à court terme pour les Etats de la CEMAC membres d'AFRISTAT. Les présentations

des évolutions marquantes de l'environnement international des pays de la communauté, des analyses conjoncturelles nationales et des résultats de différents scénarii de prévi-

sion pour la période 2004-2005 ont été réalisées, montrant une nouvelle fois que l'exercice est de mieux en mieux maîtrisé par les experts nationaux.

Accord avec la CEDEAO

L'exécution technique de la mise en œuvre d'un projet de la CEDEAO comprenant les volets « PIB plus compara-

bles », « harmonisation des indices de prix à la consommation » et « construction de sites Internet » a été confiée

à AFRISTAT et a fait l'objet d'une lettre d'accord signée le 29 janvier 2004.

Partenariat entre l'ACBF et AFRISTAT

Après la signature de l'accord de don entre l'ACBF et AFRISTAT en octobre 2003, l'étape suivante du projet a consisté en des recrutements de l'expert régional du projet

et de l'assistant de gestion. L'équipe de projet étant maintenant constituée et les pays concernés (Cameroun, Mali, Nigeria, Ouganda, Zambie) ayant remis à AFRISTAT leurs

plans d'action nationaux, la deuxième réunion du Comité régional de pilotage sera organisée avant la fin du mois de juin 2004.

Mise en œuvre du SGDD dans les Etats membres de l'UEMOA

Le programme de mise en œuvre des plans d'amélioration du SGDD dans les Etats membres de l'UEMOA s'est poursuivi au cours du premier trimestre de l'année 2004. Ce programme fait l'objet d'un contrat entre le Fonds monétaire international et AFRISTAT, contrat arrivé à échéance le 31 mars 2004. Il a été convenu avec le FMI de conclure un quatrième contrat dont la durée serait portée à un an et la couverture géographique étendue à la Guinée et à la Mauritanie.

Au cours de ce trimestre, des appuis ont été apportés au Bénin, au Mali, au Niger et au Togo.

Niger

Les missions, réalisées auprès de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Niger respectivement par l'expert en analyse de la pauvreté, du 16 au 30 janvier 2004, et un comptable national, du 13 au 27 février 2004, ont eu pour résultats de finaliser avec l'équipe locale le traitement des données de la phase 2 de l'enquête 1.2.3 à Niamey et de procéder à une synthèse de l'année de base des comptes nationaux (2000).

Mali

Dans le cadre de la rénovation et de l'harmonisation des comptes nationaux des Etats membres de l'UEMOA, une mission a eu lieu à la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) du Mali du 28 janvier au 11 février 2004. Elle a permis de faire la synthèse de la première année courante des comptes 1998 et de pro-

duire une version provisoire du tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) de 1998 sous la version 3.2 du module ERETES. La prochaine mission assurera la formation des comptables nationaux au traitement des données sources et préparera les tables de passage des sources de données en vue de l'élaboration de la deuxième année courante 1999.

Togo

Par ailleurs, l'expert en statistiques du secteur productif s'est rendu à Lomé du 26 au 30 janvier 2004 dans l'objectif d'apporter un appui à la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Togo dans le traitement des données recueillies lors du recensement des entreprises togolaises, la mise en place de l'Indice de la Production Industrielle selon la méthodologie harmonisée au sein des Etats membres de l'UEMOA et l'élaboration d'un répertoire des unités écono-

miques et institutionnelles togolaises.

Bénin

Enfin, deux missions d'assistance ont été effectuées au Bénin, du 9 au 13 février 2004 et du 22 au 26 mars 2004. La première, réalisée par l'expert en statistiques agricoles, a consisté en l'analyse de la mise en cohérence des données du service de statistiques agricoles du Ministère du Développement Rural et celles produites par l'Office National pour la Sécurité Alimentaire, afin de faciliter les arbitrages réalisés lors de l'établissement des comptes nationaux béninois. La seconde effectuée par l'expert en statistiques du secteur productif avait pour objectif d'apporter une assistance technique à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique du Bénin dans les opérations de rénovation du répertoire des entreprises et de l'indice de la production industrielle.

Mise en œuvre de la composante statistique du CAPNAT

Dans le cadre de l'exécution de la composante statistique du projet de renforcement des capacités nationales de la République Démocratique du Congo, des appuis ont été apportés dans le domaine de la rénovation de l'Indice des prix à la consommation et celui de la réalisation d'une

enquête de type 1.2.3. à Kinshasa. Réalisée du 3 au 17 février 2004, la mission d'appui d'un expert statisticien informaticien d'AFRISTAT avait pour objectif d'organiser et de préparer la saisie des données de l'enquête 1.2.3. Au cours de la même période, une autre mission

d'assistance technique a porté sur la mise en place de la méthodologie de collecte des prix de base, la formation au progiciel Chapo et l'initialisation du calcul du nouvel indice des prix à la consommation.

Contrat PNUD/AFRISTAT

Dans le cadre du programme régional d'appui au suivi des DSRP et des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement, dont la mise en œuvre a été confiée à AFRISTAT par le PNUD, l'expert en analyse de la pauvreté a effectué deux missions l'une

à Antananarivo à Madagascar (du 18 au 28 février 2004) et l'autre à Moroni aux Comores (du 2 au 6 mars 2004). Ces missions avaient pour objectif de réaliser une évaluation des systèmes statistiques nationaux respectifs.

Le projet est maintenant entré dans une nouvelle phase avec la prise de fonctions début avril 2004 des deux experts recrutés spécifiquement pour en assurer l'exécution.

Autres missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Bénin

◆ Du 9 au 13 mars 2004, l'expert en statistiques agricoles a effectué une mission auprès de l'INSAE pour participer au séminaire méthodologique sur les enquêtes auprès des ménages dans le cadre des systèmes de suivi et d'évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté du Bénin. Ce séminaire a permis de statuer sur le choix du système d'enquêtes et sur les méthodologies pour le diagnostic et l'analyse de la pauvreté et pour le suivi régulier des indicateurs du DSRP et des OMD

Cap-Vert

◆ Une mission s'est rendue à Praia du 6 au 16 janvier 2004 dans le cadre de l'appui à la rénovation des comptes nationaux cap-verdiens avec une implantation du module ERETES. La présente mission avait pour objectifs, la finalisation des travaux sur les nomenclatures, la réalisation des passages nécessaires entre certaines de ces nomenclatures ainsi que la poursuite du traitement des données sources identifiées.

D'importants travaux ont été effectués lors de cette mission notamment en ce qui concerne les nomenclatures

de travail de comptabilité nationale sans lesquelles le traitement des sources ne peut s'achever et à fortiori leur chargement dans une base ERETES. Le paramétrage de la base ERETES pour le Cap-Vert a été réalisé.

L'année 2000, initialement retenue comme année de base a été révisée. Conformément au souhait des autorités cap-verdiennes, il lui a été préféré l'année 2002 en vue de réaliser des comptes d'années relativement plus récentes en perspective des enquêtes prévues en 2004, notamment une enquête agricole ainsi qu'un recensement des entreprises.

Ce changement de base de l'année 2000 à 2002 impliquera la reprise d'un certain nombre de tâches. Le traitement des données issues de l'enquête agricole de 2004 ainsi que le recensement des entreprises de 2004 serviront d'éléments de cadrage des données de l'année 2002.

Congo

◆ Dans le cadre de la rénovation des comptes nationaux du Congo, une mis-

sion d'AFRISTAT s'est rendue du 10 au 24 janvier 2004 auprès de la Direction générale de l'Economie du Congo, Brazzaville. Cette mission a discuté avec les responsables des structures de production des statistiques de base. Elle a permis de faire le point de l'existant en matière de statistiques et d'élaborer un programme de travail à court terme de rénovation des comptes nationaux du Congo. Cette mission a aussi fait des recommandations visant à prendre des dispositions, notamment en ce qui concerne les statistiques de base en vue de permettre ultérieurement la réalisation d'un programme à moyen terme de rénovation des comptes nationaux. Ces derniers seront fondés sur l'élaboration d'une nouvelle année de base des comptes à l'aide de l'outil informatique ERETES et avec l'appui technique d'AFRISTAT.

◆ L'expert en enquêtes auprès des ménages a effectué une mission à Brazzaville auprès du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques, du 28 février au 14 mars 2004, dans le cadre de la revue méthodologique de l'enquête congolaise auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté. La

mission a permis de revoir les documents méthodologiques suivants : les questionnaires, le manuel de l'enquêteur, les différentes nomenclatures utilisées par l'enquête, le plan de sondage et la mise à jour de la base de sondage, le plan d'analyse. Enfin, la mission a été l'occasion de réviser le calendrier des différentes activités de l'enquête.

Côte d'Ivoire

◆ L'expert en macroéconomie et un expert statisticien informaticien se sont rendus à Abidjan respectivement du 23 au 26 mars et du 29 mars au 2 avril 2004 pour assurer la formation des agents de la Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economique aux techniques d'analyse économique. Une première vague de cette formation avait déjà eu lieu en novembre 2003.

Gabon

◆ Un expert en comptabilité nationale s'est rendu à Libreville auprès de la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE) du 31 janvier au 14 février, puis du 7 au 13 mars et enfin du 21 au 27 mars 2004. Ces missions ont permis de finaliser les travaux sur les sources pour l'année de base des comptes. Après le chargement de ces sources, l'examen des différentes opérations a permis de procéder aux pré-arbitrages. Une formation a été dispensée aux comptables nationaux sur l'élaboration des Equilibres Ressources - Emplois (ERE) et des comptes de branches. La mission a procédé avant son départ, fin mars, à la décentralisation de la base et lancé les travaux sur les ERE et les comptes de branche.

◆ Du 1^{er} au 12 mars, un expert statisticien informaticien d'AFRISTAT a apporté un appui technique et méthodo-

logique à la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques pour l'apurement des données de l'enquête sur les dépenses des ménages de Libreville, réalisée d'avril à juin 2003. Cette mission a été entièrement financée sur le budget gabonais.

Mauritanie

◆ Un expert en comptabilité nationale s'est rendu à Nouakchott auprès de l'Office National de la Statistique (ONS), du 4 au 18 janvier 2004 dans le cadre de la poursuite de l'implantation d'ERETES. Cette mission a permis d'apporter les derniers ajustements sur les Equilibres ressources - emplois (ERE) notamment au niveau de la TVA sur les emplois de la première année courante. Il reste à apporter les corrections au niveau des comptes de branche avant de procéder à la projection des consommations intermédiaires. Une synthèse du tableau des emplois intermédiaires devrait être réalisée lors de la prochaine mission prévue en avril.

◆ Du 15 au 20 février 2004, l'expert en statistiques agricoles a effectué une mission d'assistance technique auprès de la Direction des Politiques, du Suivi et de l'Evaluation du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement de la Mauritanie. Cette mission avait pour objet d'évaluer l'enquête pilote sur le maraîchage réalisée en 2003 et de proposer une méthodologie rénovée de l'enquête pour 2004 sur la base de l'expérience de l'enquête pilote.

◆ Le Directeur Général d'AFRISTAT s'est rendu à Nouakchott du 11 au 14 janvier 2004 dans le cadre de la revue à mi-parcours du

Schéma Directeur de la Statistique mauritanien.

◆ L'expert en statistiques du secteur productif a réalisé, du 29 février au 10 mars 2004, une mission auprès de l'ONS dont l'objectif consistait en la définition d'un plan de développement d'un système intégré de statistiques d'entreprises. Les travaux ont débuté avec le recensement des sources administratives susceptibles d'être utilisées dans l'élaboration et l'administration du futur répertoire des unités économiques mauritaniennes.

Sénégal

◆ Un expert statisticien informaticien s'est rendu à la Direction de la Prévision et de la statistique (DPS) du Sénégal du 19 au 30 janvier 2004 dans le cadre de la convention entre AFRISTAT et le Service de coopération et d'action culturelle du Sénégal. Les travaux ont porté sur la définition des caractéristiques du matériel informatique à acquérir dans le cadre du Trust Fund de la Banque Mondiale et la réhabilitation du réseau informatique de la DPS, la mise en place d'une nouvelle application informatique pour une gestion plus efficace du répertoire des entreprises et du module de correction des variations saisonnières.

Togo

◆ L'expert en enquêtes auprès des ménages a effectué, du 5 au 23 janvier 2004, une mission d'appui technique auprès de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale dans le cadre du traitement des données de la phase 3 de l'enquête 1.2.3. à Lomé. Cette mission a permis de sortir les premiers résultats de l'enquête sur la consommation des ménages de Lomé 2002 et de proposer un plan d'analyse.

La première étape de la mise en œuvre du FSP « Renforcement des capacités statistiques » a été atteinte avec la mise en ligne effective des sites Internet autonomes des Instituts Nationaux de Statistique de huit des Etats membres d'AFRISTAT. Les adresses de ces sites sont disponibles sur le site www.afristat.org. A l'occasion de la finalisation de cette

première phase, les experts du Département de l'Informatique, de la Documentation et des Publications d'AFRISTAT ont bénéficié, du 24 au 28 février 2004, d'une formation avancée sur les nouvelles technologies de l'information, formation dispensée par un informaticien de la société Hémisphère qui héberge le site d'AFRISTAT. L'objectif principal était la

formation à la mise en ligne et à l'interrogation de bases de données via Internet. La réalisation de la deuxième étape a commencé avec la mission, du 8 au 12 mars 2004, d'un statisticien informaticien auprès de la Direction générale des statistiques et des comptes nationaux de Guinée Equatoriale.

Activités internationales

Participation d'AFRISTAT aux réunions et séminaires internationaux

◆ **M. Hubert Gbossa** a participé, à Paris, le 20 janvier 2004 au Comité directeur du Système ERETES et du 21 au 23 janvier au X^e Colloque de l'Association de Comptabilité Nationale (ACN).

◆ Du 2 au 10 février 2004, **M. Martin Balépa**, Directeur Général d'AFRISTAT s'est rendu successivement à Paris et au Luxembourg afin de s'entretenir avec les responsables de la Direction de la coopération internationale du ministère français des Affaires Etrangères, de la Direction du Trésor, de l'AFD, de l'Insee, de Dial et d'Eurostat. Les discussions ont principalement porté sur la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT ainsi que sur l'implication d'AFRISTAT dans la construction des systèmes d'information pour le suivi de la mise en œuvre des Docu-

ments de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) ainsi que des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

◆ **M. Ousman Koriko** a représenté, du 22 au 24 février 2004, la Direction générale d'AFRISTAT à une réunion de travail avec la Direction des Etudes Statistiques et Economiques de la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou. L'objet était de faire le point technique sur les différents travaux réalisés par AFRISTAT pour le compte de la Commission de l'UEMOA, notamment le suivi de l'IHPC, la prise en compte de la Guinée Bissau dans le calcul de l'IHPC régional, l'analyse du volet secteur informel du projet PARSTAT et la poursuite de la modernisation des comptes nationaux des Etats membres.

◆ **M. Martin Balépa**, s'est rendu à New York et Washington du 1^{er} au 6 mars 2004 afin de prendre part à la 35^{ème} session de la commission de statistique des Nations Unies et s'entretenir avec l'unité du Fonds Monétaire International en charge du suivi du SGDD.

◆ **M. Hubert Gbossa** a représenté la Direction générale à la réunion du comité de coordination de la zone Franc qui s'est tenue le 19 mars 2004 à Douala.

◆ **M. Martin Balépa** a participé à la réunion annuelle du Technical Advisory panels and Networks (TAP-NETs), organisée par l'ACBF qui s'est tenue les 25 et 26 mars 2004 à Harare (Zimbabwe).

Echos des Instituts Nationaux de Statistique

Bénin

◆ Dans le cadre de la vulgarisation des résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation troisième édition (RGPH3), une séance de dissémination a été organisée le 17 février 2004 à l'attention des membres du gouvernement. D'autres séances sont prévues à l'attention des députés de l'Assemblée Nationale, des administrations, des

partenaires au développement et des organes de presse.

◆ Depuis le mois de novembre 2003, la base de données socio-économiques du Bénin BENINFO est mise en ligne et peut être consultée sur le site du Conseil National de la Statistique : www.cnsbenin.org.

Côte d'Ivoire

◆ L'Institut National de la Statistique a publié en décembre 2003 le premier volet des rapports relatifs à l'analyse approfondie des

données de l'Enquête Niveau de Vie des ménages 2002. Quatre thèmes ont été étudiés par des consultants externes : éducation et pauvreté ; genre et pauvreté ; santé et pauvreté ; pauvreté alimentaire en Côte d'Ivoire.

Le second volet des analyses qui porte sur 9 thèmes, est actuellement traité par des cadres de l'INS.

◆ Le 12 février 2004 à l'ENSEA, le Comité National de la Statistique et de la Normalisation Comptable

(CNSNC) a procédé à l'installation et à la relance des activités de ses commissions spécialisées, dans le cadre du deuxième Schéma Directeur de la Statistique (SDS 2001-2005).

Cet atelier, présidé par le Ministre du Plan et du Développement, avait pour objectif

de faire adopter au mois d'avril 2004, les plans d'actions à mener pour la période 2004-2005.

Il faut, par ailleurs, rappeler que le premier schéma directeur de la statistique de la Côte d'Ivoire (1996-2000) avait été adopté en 1997. L'objectif principal du SDS est

de permettre au système statistique national de répondre durablement aux besoins nationaux et internationaux essentiels en mettant à la disposition des utilisateurs des statistiques de qualité.

Réunions, ateliers et séminaires

Conseil des Ministres d'AFRISTAT
Brazzaville, 14 avril 2004

Séminaire conjoncture et prévision pour les Etats membres de l'UEMOA
Bamako, 14-18 juin 2004

Réunion des consultants nationaux et internationaux du projet ECOSTAT
Accra, 21-24 avril 2004

Atelier de formation à la création de sites Internet des INS (2^{ème} groupe)
Bamako, 7-18 juin 2004

Séminaire régional PCI-Afrique
Yaoundé, 26 avril-4 mai 2004

Forum pour le développement de la statistique en Afrique (FAS DEV)
Addis Abeba, 12-13 mai 2004

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur <http://www.afristat.org>

Directeur de publication : Martin BALEPA
Comité de rédaction : Martin BALEPA, Fatima BOUKENEM,
Siriki COULIBALY, Patrick HERNANDEZ

Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739